L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI, 19 AOUT 1887.

PETITES ANNONCES.

A LOUER.

A LOUER—Une vacherie coin des rues Claiborne et St-Ferdinand. Bon chemin. Capacité de 30 places. S'adresser 261 rue Decatur. 17 août—1sem

A LOUER—Maison 112 rue Bourbon, convenable pour restaurant, barroom, magasin ou club. S'adresser à Joe Ziegler, 9 et 10 rue Royale. 14août—1mois

A VENDRE.

A VENDRE—Un cheval pour famille. S'adresser à J. Bonnot, rue Ste Anne No 45. 18 août—6f

A VENDRE—Cette buvette bien connue et centralement située, avec toutes les installations, garnies avec des améliorations modernes, au No 259 rue Decatur entre St Philippe et Hopital faisant de bonnes affaires près du marché aux légumes est en vente à grand sacrifice. Pour les conditions s'adresser à Louis H. Perret, 73 Passage de la Bourse. 14août—1f

A VENDRE — Une vacherie, située coin des rues Edmund et Green. S'adresser sur les lieux. 5 août—1m.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mary Barrett, femme de William H. Bourke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 21,873—Division B.—Attendu que William H Bourke a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mary Barrett, femme de William H. Bourke, décédée intestat: avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.

19 août—19,21,23.

Succession de Frank Jacob Becker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 21,763.—Division E.—Attendu que Frank A. Sioner a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Frank Jacob Becker, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.

12 août—12,17,21.

Oliver A. Pierce vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,531—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les cinq jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte produit présenté par Wallace Walsh, syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.

12 août—12,17,21.

Succession de Adolph Elmer Bader

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,827—Division D.—Attendu que Gabriel C. Villeré, administrateur provisoire a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Adolph Elmer Bader décédé intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.

11 août—11,16,20

Succession de Soledelle Dubuclet, veuve Lamon François Patout.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,201—Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Pierre Simeon Esnard, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.

10 août—10 14 19

Succession de George Faecher.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 21,828—Division C. Attendu que Magdalena Faecher a présenté une petition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu George Faecher, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite petition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.

10 août—10 14 19

Succession de Jean Pierre Saloy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Division B—No 21,398—Avis est par le présent donné aux créanciers et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Pierre Saloy, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.

10 août—10 14 19

Succession de Jules Victor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,431—Division D. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Pierre Simeon Esnard, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.

10 août—10 14 19

Succession de George Faecher.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 21,828—Division C. Attendu que Magdalena Faecher a présenté une petition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu George Faecher, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite petition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.

13 août—13 17 22

Succession de Joseph Bourg, Girod et C. H.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 21,532—Division C. Attendu que Magdalena Faecher a présenté une petition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Bourg, Girod et C. H. Bourke, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite petition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.

17 août—17 23 26

Succession de Charles Spencer et Julia Matthews, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No. 21,845—Division D.—Attendu que Gabriel Villeré, administrateur provisoire a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feus Charles Spencer et Julia Matthews, sa femme; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite petition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.

12 août—12,17,21.

Succession de George Faecher.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 21,828—Division C. Attendu que Magdalena Faecher a présenté une petition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu George Faecher, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite petition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.

13 août—13 17 22

Succession de Adolph Elmer Bader

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,827—Division D.—Attendu que Gabriel C. Villeré, administrateur provisoire a présenté une petition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Adolph Elmer Bader décédé intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite petition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.

11 août—11 16 20

Succession de Soledelle Dubuclet, veuve Lamon François Patout.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,201—Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Pierre Simeon Esnard, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.

10 août—10 14 19

Succession de Jules Victor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,431—Division D. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Pierre Simeon Esnard, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.

10 août—10 14 19

Succession de Jean Pierre Saloy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Division B—No 21,398—Avis est par le présent donné aux créanciers et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Pierre Saloy, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.

10 août—10 14 19

Succession de Julien Victor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 21,431—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Pierre Simeon Esnard, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.

10 août—10 14 19

Succession de George Faecher.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 21,828—Division C. Attendu que Magdalena Faecher a présenté une petition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu George Faecher, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite petition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.

13 août—13 17 22

Succession de Adolph Elmer Bader

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,827—Division D.—Attendu que Gabriel C. Villeré, administrateur provisoire a présenté une petition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Adolph Elmer Bader décédé intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite petition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.

11 août—11 16 20

Succession de Soledelle Dubuclet, veuve Lamon François Patout.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,201—Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Pierre Simeon Esnard, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.

10 août—10 14 19

Succession de Julien Victor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 21,431—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Pierre Simeon Esnard, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.

10 août—10 14 19

Succession de Jean Pierre Saloy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Division B—No 21,398—Avis est par le présent donné aux créanciers et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Pierre Saloy, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.

10 août—10 14 19

Succession de Julien Victor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 21,431—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées,